



Harare est la capitale et la plus grande ville du Zimbabwe. La ville compte 1,5 million d'habitants et couvre une superficie de 960,6 kilomètres carrés. La ville est située sur un plateau à une altitude 1 483 mètres au-dessus du niveau de la mer et constitue le principal centre politique, financier, commercial et de communication du Zimbabwe.

Le conseil municipal d'Harare est responsable des services de balayage et de collecte et élimination des déchets. Le secteur privé est également impliqué dans la gestion des déchets solides mais il n'existe aucun contrat entre le secteur privé et le conseil municipal d'Harare. Le secteur informel est impliqué dans le recyclage des déchets et il y a une politique visant à soutenir les opérations de ce secteur.

Informations de base

Population*	1,5 million (2015)
Croissance de la population (% annuel)*	0,3 (2010-2015)
Superficie (kilomètres carrés)**	960,6
Climat**	Subtropical des hautes terres
Principales industries**	Centre financier et commercial, commerce (tabac, maïs, coton, agrumes), industrie manufacturière (textiles, acier, produits chimiques) et extraction de l'or
Monnaie***	Utilise le dollar américain et d'autres monnaies.

Sources : * United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)

** Wikipédia, Harare, consulté le 9 septembre 2018, <<https://en.wikipedia.org/wiki/Harare>>

*** Wikipédia, Zimbabwe, consulté le 21 janvier 2019, <<https://en.wikipedia.org/wiki/Zimbabwe>>

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système institutionnel	
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● Règlement de 1979 sur la gestion des déchets. ● Règlement anti-déchets de 2016.
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> ● Plan de gestion intégrée des déchets : engagement du consultant en cours.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● Le conseil municipal d'Harare est responsable de la GDS. La ville fournit des services de balayage et de collecte et élimination des déchets. ● Parmi les autres institutions impliquées dans la GDS figurent : <ul style="list-style-type: none"> » Le ministère de l'Environnement, de l'Eau et du Climat : responsable des réglementations environnementales, y compris celles relatives à la GDS au travers de la loi sur la gestion de l'environnement ; » Le ministère de la Santé et de la Protection de l'enfance : réglementation de la santé environnementale au travers de la loi sur la santé publique ; » L'Institut de l'eau et du développement de l'assainissement : responsable du renforcement des capacités et du transfert de compétences, ainsi que de la recherche et du développement. ● Effectif du département de la GDS : <ul style="list-style-type: none"> » 30 personnes en administration ; » 607 personnes en exploitation ; » 1 personne a suivi une formation en GDS et/ou un cours connexe à l'université ; » 637 personnes travaillent dans le secteur de la GDS depuis 5 ans ou plus. ● Le secteur privé est impliqué dans les services de balayage, de collecte des déchets, d'élimination finale et de recyclage mais il n'y a pas de contrat entre le secteur privé et le conseil municipal d'Harare. ● Le secteur informel participe à la GDS à travers la collecte de matériaux recyclables. Il y a une politique pour soutenir le secteur informel.
Système technique	
Quantité de déchets produits et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> ● La ville produit 26 621 tonnes/mois à un taux de 0,28 kg/personne/jour. ● Il n'y a pas de données sur la composition des déchets.
Stockage et élimination / Collecte et transport / Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> ● 16 288 tonnes/mois sont collectées. ● La ville utilise les véhicules suivants pour exécuter les services : <ul style="list-style-type: none"> » 47 camions à benne tasseuse d'une capacité de 12 m³ ; » 10 camions bennes d'une capacité de 5 m³ ; » 6 camions à benne basculante d'une capacité de 10 m³. » Seulement 50 % des véhicules sont opérationnels en raison d'un budget d'exploitation et entretien inapproprié.
Traitement intermédiaire / Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de traitement intermédiaire/recyclage.

Rubrique	Présentation générale
Élimination finale	<ul style="list-style-type: none"> ● Il y a 2 sites d'élimination finale. ● Premier site d'élimination : <ul style="list-style-type: none"> » Environ 543 tonnes/jour sont déchargées sur le site. » Le site d'élimination est équipé d'un portail et d'une clôture. » Les déchets sont compactés et recouverts de terre. ● Deuxième site d'élimination : <ul style="list-style-type: none"> » 246 000 litres/mois sont déchargés. » Il y a un portail et une clôture. » Il n'y a pas de compactage ni de recouvrement des déchets avec de la terre.
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Les recettes de la ville s'élèvent à 12 millions d'USD par an. ● Les dépenses de la ville s'élèvent à 10 millions d'USD par an. ● La ville dépense 6 millions d'USD pour la collecte et le transport, 600 000 USD pour le balayage et 3 millions d'USD pour l'élimination finale. ● Sur le site d'élimination, la ville facture 20 USD par tonne.
Considérations environnementales et sociales	<ul style="list-style-type: none"> ● Données non fournies.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Oxfam : réponse à la typhoïde 2017, outils et vêtements de protection.
Améliorations nécessaires (par ordre de priorité)	<ul style="list-style-type: none"> ● Le conseil municipal d'Harare doit identifier et développer des sites d'enfouissement techniques. ● Le tri à la source des déchets ménagers offre d'immenses opportunités de réduire la quantité de déchets envoyés dans les sites d'élimination. ● La compartimentation (ring-fencing) des comptes de gestion des déchets peuvent conduire à une amélioration de l'exploitation et de l'entretien (O&M). ● D'autres domaines nécessitent une attention particulière, comme le renforcement des compétences et des capacités ainsi que l'amélioration de la législation afin de réglementer efficacement la gestion des déchets.

Quantité de déchets à chaque étape du flux de déchets *

Flux des déchets	Quantité** (tonnes/jour)	Remarques
① Production de déchets	N/A	Déchets générés dans les maisons, bureaux, commerces, restaurants, etc.
② Dépôt pour la collecte	N/A	Déchets déposés pour les services de collecte.
③ Système individuel d'élimination	N/A	Élimination aux sources de production, par exemple incinération ou enfouissement.
④ Recyclage à la source	N/A	Réutilisation des matériaux, compostage, vente à des recycleurs.
⑤ Collecte et transport	N/A	Quantité de déchets collectés et transportés.
⑥ Dépôt sauvage	N/A	Déchets déposés illégalement dans des lieux inconnus.
⑦ Traitement	N/A	Recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑧ Recyclage/Réduction	N/A	Quantité de déchets recyclés et/ou réduits par recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑨ Résidus	N/A	Résidus provenant des installations de traitement.
⑩ Site d'élimination finale	N/A	Quantité de déchets mis en décharge.
⑪ Recyclage	N/A	Recyclés sur les sites d'élimination.
⑫ Élimination finale	N/A	Quantité de déchets finalement éliminés sur les sites d'élimination.

* Basé sur le diagramme de flux de déchets en page 1 de l'annexe.

** Les chiffres incluent des valeurs estimées.